

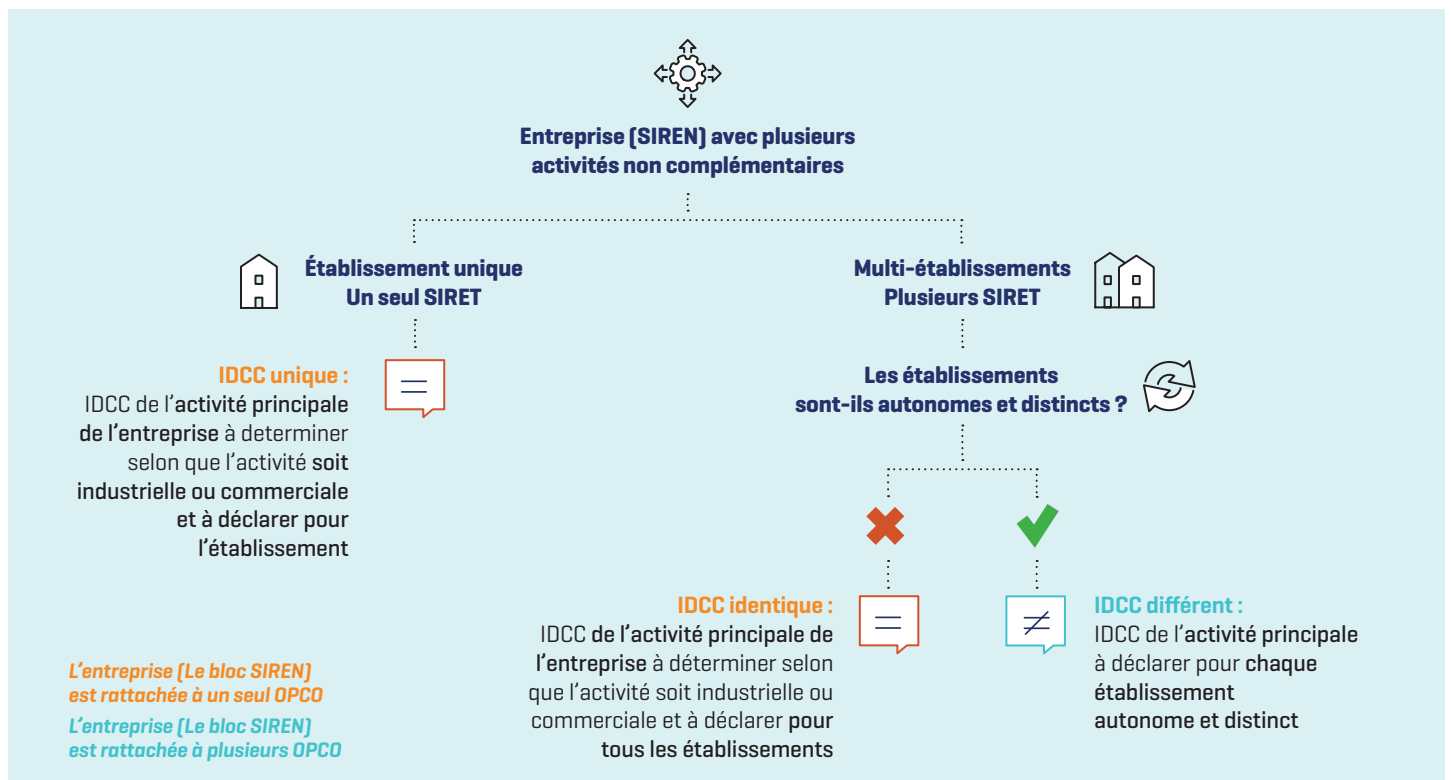


L'IDCC applicable de l'entreprise est le critère qui permet le rattachement à un Opco. Il est déclaré **par établissement**, dans la rubrique DSN dédiée.

Comment déterminer l'IDCC applicable de votre entreprise ?

→ L'IDCC applicable correspond à l'activité principale réellement exercée par votre entreprise

- ✓ **En cas d'activités industrielles multiples :**
l'activité principale de l'entreprise est celle qui occupe *le plus de salariés*
- ✓ **En cas d'activités commerciales ou de prestations de services multiples :**
l'activité principale est celle dont *le chiffre d'affaires est le plus élevé*
- ✓ **En cas d'activité industrielle et d'activité commerciale :**
 - > Il convient de retenir l'activité industrielle comme activité principale si la part du chiffre d'affaires d'origine industrielle représente *au moins 25 % du chiffre d'affaires total*
 - > Il convient de retenir l'activité commerciale comme activité principale si la part du chiffre d'affaires d'origine industrielle est *inférieure à 25 % du chiffre d'affaires total*



→ **À noter** Les critères pour considérer un établissement comme autonome et distinct sont :

- ✓ une implantation géographique distincte
- ✓ une autonomie suffisante concernant la gestion du personnel et l'exécution du service
- ✓ une stabilité dans le temps



Pour vous aider à identifier votre Opco, consulter le moteur de recherche de France compétences : [Quel-est-mon-OPCO \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr)

Comment déclarer son IDCC applicable pour être rattaché à Constructyts ?



L'IDCC applicable déterminé selon votre situation, doit être déclaré pour chaque établissement, dans la rubrique dédiée en DSN.

1

Votre activité relève d'un IDCC applicable qui appartient au champ de compétences de Constructyts = IDCC applicable

✔ Renseigner votre IDCC applicable dans la rubrique dédiée

■ **Code rubrique : S21.G00.11.022**
en bloc « Etablissement »

✔ Votre établissement est rattaché automatiquement à Constructyts

Bon à savoir

Retrouvez la liste des IDCC applicables du champ de compétence de Constructyts sur constructyts.fr rubrique : Vos contributions / [Votre adhésion](#)

2

Votre activité ne relève pas d'un IDCC applicable mais appartient au champ de compétences de Constructyts = IDCC d'échappement

✔ Identifier votre IDCC d'échappement correspondant à votre situation

- > **5501** - Convention d'entreprise indépendante ou texte assimilé non précisé
- > **5100** - Statut divers ou inconnu
- > **9998** - Convention non encore en vigueur
- > **9999** - En l'absence de convention collective

✔ Renseigner votre IDCC d'échappement dans la rubrique dédiée

■ **Code rubrique : S21.G00.11.022**
en bloc « Etablissement »

✔ Désigner Constructyts comme Opco de rattachement

■ **Code rubriques : S21.G00.11.023**
Opérateur de compétences - Opco
en bloc « Etablissement »

→ Cas particuliers

Votre entreprise est :

- ✔ Une holding ou un siège social
- ✔ Une fédération professionnelle
- ✔ Un CFA
- ✔ Un organisme de formation
- ✔ Un CSE
- ✔ Un GEIQ

Votre activité est la « prestation » ou « le service rendu » réalisé auprès d'autres entreprises d'un secteur unique et précis et relevant au champ de compétences de Constructyts.

Déclarer l'IDCC applicable (cf cas 1) des entreprises du secteur unique et précis.



Constructyts

Votre partenaire compétences